

REPUBLIQUE GABONAISE
UNION – TRAVAIL – JUSTICE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE (PR)

AGENCE NATIONALE DE PROMOTION
DES INVESTISSEMENTS DU GABON (ANPI-GABON)

PROJET DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT
ET DE LA COMPETITIVITE (PPIC)

UNITE DE COORDINATION DU PROJET (UCP)

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

FINANCEMENT BIRD

Identification : P129267

Prêt N° : 8341-GA

No. de référence : AMI/04-2018/ UCP

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION
ET LA PREPARATION DES SUPPORTS DE FORMATION**

La République Gabonaise a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour couvrir le coût du Projet de Promotion de l'Investissement et de la Compétitivité (PPIC). Mise en œuvre à travers un Comité de Pilotage comprenant une Unité de Coordination de Projet (UCP) et placé sous la tutelle de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon (ANPI-Gabon), ce projet comprend trois composantes techniques : (i) Développement institutionnel pour améliorer le climat des affaires ; (ii) Appui au développement des entreprises, et (iii) Gestion du Projet et Dialogue Public-Privé. **L'objet de cet avis est de procéder au recrutement d'un Consultant individuel pour l'élaboration et la préparation des supports de formation.**

I. MISSION DU CONSULTANT

La mission a pour objectif de développer des contenus et des supports pour les modules de formation de l'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon. Les modules et supports développés devront s'adapter aux canaux de communication utilisés par nos cibles et les formats adoptés pour les formations offertes au public par l'ANPI-Gabon.

Ces modules de formation s'adresseront à des cibles différentes (entrepreneur en démarrage, entreprise existante, institutionnel, investisseurs étrangers). Les modules devront aborder les thématiques liées :

- la gestion d'une PME;
- le cadre des investissements au Gabon (Opportunité, cadre réglementaires, cadre institutionnel, services et accompagnement);
- à la connaissance de la réglementation en matière de création d'entreprise dans les secteurs prioritaires;
- les techniques de recherche et d'exploitation de données sectorielles (veille économique);
- la planification stratégique;
- les importations et les exportations au Gabon.

Les contenus devront être présentés sous forme de boîte à outils avec des dossiers (les thématiques) et des outils (des sujets présentés sous forme de fiches techniques pratiques). Les contenus devront être synthétiques et faciles à la compréhension pour les non-techniques.

II. TACHES DU CONSULTANT

Sous la supervision de l'ANPI-Gabon, le consultant individuel devra exécuter entre autres les activités suivantes :

- le cadrage et le lancement de la mission ;
- la structuration et la recherche documentaire ;
- collecte des données et entretiens avec des experts ;
- élaboration des contenus ;
- organisation d'ateliers de validation des contenus.

III. QUALIFICATION ET EXPERIENCE

Le PPIC invite les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits Services (à travers une lettre de motivation, CV et copies des diplômes).

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- être titulaire d'un diplôme minimum BAC+5 en économie, ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans les domaines de la formation, de l'entrepreneuriat, la gestion de programme et de l'analyse sectorielle.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » datées de janvier 2011, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) telle que décrite dans les Directives de Consultants.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous : Unité de Coordination (UCP), B.P. : 3403 Libreville – Gabon ; ou par téléphone au n° (+241) 01 76 39 11/12, (+241) 04 12 45 45 et aux heures suivantes : de 8h00 à 15h00 (heure locale) ; et par courrier électronique à : ucp.ppicgabon@gmail.com, mbongofa-brice@outlook.com

Les plis porteront la mention suivante « **MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'ELABORATION ET LA PREPARATION DES SUPPORTS DE FORMATION** ».

Les manifestations d'intérêt écrites en français en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) doivent être déposées à l'adresse ci-dessus en personne et par courrier, ou par envoi électronique suivi d'accusé de réception, au plus tard le **11 mai 2018**.

Projet : Unité de Coordination du PPIC

Quartier Glass / Michèle Marine, 276 - Résidence Waterloo

BP. : 3403 Libreville/ Gabon

Tel : (+241) 01 76 39 11/12

Mob. : (+241) 04 12 45 45 / 07 41 27 79

E-mail: ucp.ppicgabon@gmail.com